

A la rencontre de **Benoît Lutgen**, Ministre wallon des Travaux Publics et de la Sécurité Routière



« En ce qui concerne la taxation kilométrique des poids lourds, je souhaite un système compatible avec les pays avoisinants et qui ne pénalise pas les transporteurs belges ! »

UPTR : Contrairement à la Région flamande, la Région wallonne compte un Ministre de la Mobilité et un Ministre des Travaux publics et de la sécurité routière. Un de trop ?

Benoît Lutgen : J'aurais préféré avoir les deux ! (rire) Cela étant, nous travaillons en parfaite cohésion avec mon collègue, le Ministre de la Mobilité, au sein du Gouvernement wallon.

Quelles sont vos attributions précises ?

Depuis le 16 juillet 2009, je suis Ministre wallon des Travaux publics pour les 7.800 km de routes wallonnes composées d'autoroutes et de routes régionales. Cela représente 14,5 % de l'ensemble des routes en Wallonie (45.000 km de routes communales et 700 km de routes provinciales). Au niveau des Travaux publics, je suis également en charge des 450 km de voies navigables, 1.200 km de RAVeL et 3.500 ouvrages d'art. De plus, je suis Ministre wallon de la Sécurité routière,

de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine.

Le « Plan Routes » semble avoir fait l'unanimité autour de lui. 575 chantiers vont être lancés d'ici à 2014 pour un montant de 885 millions (TVAC). Qui va payer l'addition ?

En effet, j'ai mis en place le « Plan Routes ». Il s'agit d'un plan pour rénover et réhabiliter l'ensemble du réseau routier régional. Une hiérarchisation des travaux prioritaires a été établie sur base de critères objectifs dont principalement la sécurité, la mobilité et la qualité des routes.

575 chantiers ont effectivement été identifiés à travers le « Plan routes ». Ils seront exécutés endéans les cinq prochaines années grâce entre autres aux fonds propres de la Sofico, réalisés via les concessions des aires autoroutières, le secteur éolien, la valorisation du réseau des fibres optiques, ...

Mais il faudra d'autres financements via des prêts, l'euro-vignette, une vi-

gnette autoroutière pour tous ceux qui traversent notre territoire, ...

Selon l'étude réalisée par la société Stratec, il est urgent de réaliser les travaux en profondeur dès aujourd'hui pour éviter que le coût des travaux soit encore plus importants dans 5 ou 10 ans !

Quelle est votre vision par rapport au remplacement de l'eurovignette par une taxation kilométrique. Où est en la concertation avec vos collègues régionaux et le Gouvernement fédéral ?

En ce qui concerne les poids lourds, je souhaite surtout un système compatible avec les pays avoisinants et qui ne pénalise pas les transporteurs belges ! Nous nous concertons régulièrement sur cette question que ce soit avec mes collègues régionaux ou fédéraux. La révision de la directive « eurovignette » est d'ailleurs au programme de la Présidence belge de l'Union européenne.

Quels sont vos autres projets pour la législation ?

Il est vraiment essentiel d'augmenter le nombre de places disponibles sur les parkings autoroutiers pour les camions. Un programme d'extension est en cours d'élaboration. Celui-ci vise à augmenter le nombre de places disponibles sur les aires existantes et à adapter les équipements spécifiques aux chauffeurs de poids lourds (sanitaires, restauration, détente).

La création du parking de Bierset s'inscrit dans ce programme d'extension et de sécurisation des aires pour poids lourds. D'autres collaborations avec le secteur privé sont à l'étude ou en cours pour l'amélioration de la sécurité des chauffeurs, de leur véhicule et de leur cargaison, notamment par le recours à des caméras de surveillance, dont les images seront enregistrées et pourront être mises à la disposition de la Police, au besoin.



575 chantiers vont être lancés d'ici 2014 pour un montant de 885 millions

« Je suis tout à fait favorable à une interruption temporaire et ciblée de la circulation des camions lors de situations exceptionnelles comme de fortes chutes de neige. »



Ces équipements de sécurité sont en cours d'installation sur les aires de Thieu, Spy et Barchon (E42) et d'Aische-en-Refail (E411). Le parking sécurisé pour poids lourds à Wanlin (E411) sera également prochainement en construction et permettra de créer 150 nouvelles places.

En matière de sécurité routière, il est plus qu'urgent de réduire significativement le nombre de morts sur les routes par un véritable Plan d'action transversal concerté avec tous les acteurs de la sécurité. Voilà pourquoi, j'ai entrepris de mettre sur pied le Conseil supérieur wallon de la Sécurité Routière. Une première réunion d'information et de coordination a eu lieu au mois de juin. L'objectif est d'agir sur tous les tableaux : la qualité de la route, les parkings, les abords, les infrastructures, la signalisation mais aussi l'éducation, la sensibilisation, la répression, ...

L'UPTR refuse toute idée d'une interdiction de circuler le dimanche au motif que cela reportera le trafic du dimanche sur les autres jours de la semaine. Où en est le dossier ?

Toute modification devra se faire en parfaite cohésion avec les décisions prises dans les pays voisins. Cette mesure ne peut être envisagée dans une seule région ni même dans un seul pays. La circulation ne s'arrête pas aux frontières !

Vous vous êtes attiré le courroux de nombreux transporteurs lors du dernier hiver et une communication chaotique et tardive autour d'une interdiction de circuler par temps de neige. Comptez-vous récidiver si la neige fait son retour cet hiver ?

Je persiste et je signe. Je suis tout à fait favorable à une interruption temporaire et ciblée de la circulation des camions sur les autoroutes et les nationales concernées lors de situations

exceptionnelles comme de fortes chutes de neige. Il en va de la sécurité des camionneurs mais aussi de tous les usagers de la route. L'objectif est d'éviter qu'un camion ne se mette en travers de la route et perturbe à lui seul toute la circulation. La priorité doit être donnée à nos déneigeuses afin qu'elles puissent travailler en toute efficacité et rendre, au plus vite, le réseau praticable et sécurisé pour tous les usagers.

Je vous le répète encore une fois, il s'agit d'une mesure temporaire et ciblée. Lors de l'hiver précédent, deux interruptions de 6h auraient permis d'éviter de nombreux embarras de circulation et de prendre en otage dans leur voiture de très nombreux automobilistes.

Ceci dit, c'est à la Police de la route qu'il revient de prendre cette décision. Je les soutiens pleinement.